ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre de valeur dans le Cinquième District,

Face sur la rue Tesha, (Ilet borné par les rues Socrates, Ptolemée et l'avenue Brooklyn).

Frank Lecourt vs Nicholas W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100,512—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terrain, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéro dix-sept et dix-huit dans le carré No 866 borné par les avenues Louisiana et Claiborne et les rues Delachaise et Willow, d'après un certificat d'arpentage dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 12 janvier 1904, annexé et faisant partie d'un acte de vente passé Jean Marie Gex à Frank Reese, passé devant Benjamin Ory, notaire, le 10 mars 1905. Lesdits lots suivant ledit cinq tis d'arpentage mesurent chacun trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que le droit éventuel d'user du morceau en parcelle de terrain neutre, de deux pieds de largeur sur le devant de ladite propriété maintenant servant mitoyennement pour le bénéfice de tous les lots dans ledit carré faisant face à la rue Delachaise et laquelle doit revenir permanemment audit Tellervier C. Terrell et le propriétaire de cette propriété, lorsque la rue Delachaise sera ouverte officiellement par la ville de la Nouvelle Orléans. Lot No dix sept, étant le plus proche de l'avenue Claiborne et est situé environ pieds du coin de la rue Delachaise et de l'avenue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Emile Pomès, avocat du demandeur.

18mai—18 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux lots de terre de valeur, etc. Sur la rue Delachaise, entre l'Ave Claiborne et la rue Willow,

(Ilet Avenue de la Louisiane.)

Gus D. Revel vs T. C. Terrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,597—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terrain, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéro dix-sept et dix-huit dans le carré No 866 borné par les avenues Louisiana et Claiborne et les rues Delachaise et Willow, d'après un certificat d'arpentage dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 12 janvier 1904, annexé et faisant partie d'un acte de vente passé Jean Marie Gex à Frank Reese, passé devant Benjamin Ory, notaire, le 10 mars 1905. Lesdits lots suivant ledit cinq tis d'arpentage mesurent chacun trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que le droit éventuel d'user du morceau en parcelle de terrain neutre, de deux pieds de largeur sur le devant de ladite propriété maintenant servant mitoyennement pour le bénéfice de tous les lots dans ledit carré faisant face à la rue Delachaise et laquelle doit revenir permanemment audit Tellervier C. Terrell et le propriétaire de cette propriété, lorsque la rue Delachaise sera ouverte officiellement par la ville de la Nouvelle Orléans. Lot No dix sept, étant le plus proche de l'avenue Claiborne et est situé environ pieds du coin de la rue Delachaise et de l'avenue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Emile Pomès, avocat pour le demandeur.

8 juin—8 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Douzième District.

Portant le No municipal 2214 rue St. Philippe, entre les rues Galvez et Miro.

(Dans l'ilet rue Dumaine).

William T. Nolan, agent, vs A. Colombo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,514—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Douzième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St Philippe, Dumaine, Galvez et Miro, désignés par le numéro quatre et mesure vingt-neuf pieds, six pouces et un tiers de ligne d'une ligne de face à la rue St Philippe vingt-neuf pieds six pouces et une ligne en largeur en arrière sur quatre-vingt-douze pieds six pouces et trois quarts de lignes en profondeur sur le côté le plus proche de la rue Galvez et quatre vingt dix-neuf pieds onze pouces et quatre lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté, portant le No municipal 2214 rue St. Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

U. Marinoni, Jr, avocat pour le demandeur.

25 mai—25 31—juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No Municipal 7918 rue Jeannette. (Dans l'ilet des rues Fern, Short et Poplar.)

Mutual Building and Homestead Association vs Francis W. Crosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 99,565 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot ou parcelle de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 183 (62 A), borné par les rues Jeannette, Fern, Short et Poplar, ledite portion de terrain mesure trente (30) pieds de face à la rue Jeannette sur cent quatre-vingts (180) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et s'étend à une distance de cent vingt-cinq pieds (125) de la rue Short et à une distance de cent vingt (120) pieds de la rue Fern, et composé de tout le lot No onze et les trente pieds (30), arrière des lots Nos seize et dix sept, sur un plan de H Mouthouse, ingénieur civil, daté du 18 octobre, 1846, déposé au bureau de L. Hermann, ancien notaire, ou cette ville, copie duquel fest par De l'Isle et Orr, voyers, est annexé à un acte de vente par David Crochett à Osgood Hiller Company Limited., passé devant Edgar M. Cahn, notaire en cette ville, daté le 14 juillet 1887, et

Second—Un certain lot ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le même District et carré et ajoutant que la propriété premièrement et ci-dessus décrite sur le côté vers la rue Fern; ladite parcelle de terrain mesure vingt-deux pieds (22) de face à la rue Jeannette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), et est composée de la plus grande partie du lot No douze sur le côté de celui-ci vers la rue Short, et par l'entière profondeur dudit lot, le tout sur le même plan ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Hendersen & Carroll, avocats pour la demanderesse

14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTINUATION DE LA VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIF CIVIL.

De l'entier contenu du local No 1320 RUE CONTI.

Magnifiquement Décoré avec Goût

Aux plus hauts prix.

Mary A. Dennler vs Laura A. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,752—En vertu d'un ordre de vente daté du 7 juin 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 21 juin 1912, à 10.30 heure a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 1320 rue Conti.

La balance du contenu dudit local d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Legier et Gleason, avocats pour la demanderesse.

20 juin—20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'une Buvette, e Restaurant.

1 National Cash Register, 1 Piano Electrique

1 Coffre-Fort en Fer, etc.

Delmar Realty Company vs S. Dilliberti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,678 — En vertu d'un ordre de vente daté du 14 juin 1912, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, JEUDI, le 20 juin 1912, à 1:30 heures P. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le contenu, accessoires, stock et meubles, etc., du restaurant et buvette dans ledit local, suivant l'inventaire enregistré.

Aussi une Caisse enregistreuse "National".

Un Coffre-Fort en fer.

Un Piano électrique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, J. J. Ritzyik, avocats pour la demanderesse.

15 juin—15 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième Districtrict.

Portant le No Municipal No 4929 rue Freret, entre Robert et Upperline.

Board of Trustees of the Degnes Park Mission of the Methodist Episcopal Church South vs Hattie B. Langworthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,430—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre en cette ville, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Sud Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1 mesurant trente pieds de face à la rue Freret sur quatre vingt-douze pieds neuf pouces en profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes bâtisses et améliorations, droits, voies et servitudes qui en dépendent. Le dit lot forme l'encoignure des rues Robert et Freret et est composé de parties des lots originaux 20, 21 et 27, suivant un plan de C. M. Williams, député voyer de ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Woodville & Woodville, avocat pour la demandeur.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 4690 rue Bandin

Entre les rues Olympia et St Patrick.

(Ilet rue D'Hémécourt.)

Tenteris Lean and Building Company vs Succession de William E Daigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,496— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 823 borné par les rues Bandin, Olympia, St Patrick et D'Hémécourt. Ledit lot est désigné comme numéro trente-quatre sur un plan dressé par C Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte de dépôt devant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897. Ledit lot mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Bandin sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocat pour la demanderesse.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Etant une Eglise, Etc.

Rue Valence, entre les rues Camp et Chestnut (ilet rue Bordeaux).

Henry Frois vs Jefferson Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 100,643 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 253 (autrefois carré 33) borné par les rues Valence, Camp, Chestnut et Bordeaux, désigné comme lot No quatorze, suivant un plan du Faubourg Bouligny dressé par C. F. Ziegler et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville et aussi suivant croquis annexé à un certificat d'arpentage dressé par H. C. Bowe, député voyer de ville, daté du 10 mai 1906, annexé à un acte de B Rogers, notaire, daté le 17 mai 1906, ledit lot mesurant ci quarante-cinq pieds de face à la rue Valence sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot commence à une distance de cinquante cinq pieds du coin des rues Valence et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0p0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin, avocat pour le demandeur.

14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 1009 et 1011 rue St-Antoine, entre les rues Bourgogne et Nord Rempart.

Francis D. Charbonnet Junior vs Raymond Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,517—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 268, borné par les rues Nord Rempart, Bourbon, Bourgogne et St-Antoine, désigné par la lettre B et mesurant quarante-neuf pieds et onze pouces de face à la rue St-Antoine sur une profondeur de trente et-un pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE VENDREDI, 5 JUILLET 1912.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 8616 rue Spruce, entre les rues Leonidas et Monroe (dans l'ilet rue Cohn).

James Brown vs Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 100,558—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 261, désignés par les numéros vingt-cinq et vingt-six, sur le nouveau plan, et par le numéro 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Hull (ème) et Cohn; sur un plan de subdivision dudit ilot dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896 et annexé à un acte de dépôt passé devant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1896; suivant lequel plan lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No vingt-six se trouvant à une distance de soixante-quinze pieds du coin des rues Spruce et Léonidas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel Hart & Davey, avocats pour le demandeur.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et belle propriété de valeur du Quatrième District.

Propriété de résidence.

Portant le No municipal 1305 rue Josephine, Coin de la rue Chestnut.

(Ilet rues Colisée et St André).

Henry M. Young vs Mme Clarisse B. Bush et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,428 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Josephine et St-André, désignés comme lots Nos Un et Deux sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, le premier Jour de Février 1866 et déposé pour référence en l'étude de Adolphe Masureau, ancien notaire en cette ville. Ledit lot No Un formant l'encoignure des rues Josephine et Chestnut, et mesurant trente deux pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Josephine sur cent dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Chestnut, et ledit lot No Deux est contigu au dit lot No Un, et mesure trente deux pieds de face à la rue Josephine sur cent dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un certain morceau ou portion de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances ladessis appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et list que les deux lots ci dessus décrits, composé de la portion la plus près de la rue Josephine du lot désigné par le No cinq sur le susdit plan de Pilié et Depouilly, et mesurant vingt-et-un pieds de face à la rue Chestnut sur soixante-quatre pieds trois pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté le plus près de la rue Josephine par les lots ou ceci décrits, Lots Nos un et deux, et sur le côté le plus près de la rue St André par ainsi qui était la portion contigue dudit lot No cinq. Le tout des propriétés ci-dessus décrites d'après un devis dressé par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté du 2 mars 1893, et annexé pour référence à un acte passé pardevant R. F. Upton, notaire en cette ville, le 30 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert B. Marr, avocat pour le demandeur.

24 mai—24 25 31—juin 7 14 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE PAR LE SHERIF, LE VENDREDI 5 JUILLET 1912

D'un lot de terre de valeur, etc., dans le Septième District.

Rue Cohn, (Dans l'ilet, borné par les rues Leonides, Spruce et Joliette.)

Mme Veuve Lena Stich vs Isaac James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 260, borné par les rues Cohn, Leonidas, Spruce et Joliette, ledit lot est désigné par le numéro Deux sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896, et annexé à et déposé en l'étude de Fred Deibel, notaire, en cette ville, en date du 12 novembre 1896, et mesure soixante cinq vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0p0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Fred & W. E. Adolph, avocats pour la demanderesse.

31 mai—31—juin 1 7 14 21 28—juil 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF.

OCCASION SPLENDIDE

Pour Acquérir un Superbe Immeuble, dans la Plus Jolie Partie du Sixième District,

VOISINAGE ARISTOCRATIQUE,

—Consistant en—

Résidence Neuve et Moderne à Deux Etages,

Portant le Numéro Municipal 1305 rue Pine, enseigneure de la rue Plum,

Dans l'ilet des rues Broadway et Poplar,

A un Ilet Seulement de Broadway,

Convenable à et près de nouvelle Ecole, Université Tulane, Couvent des Ursulines, Eglises, Chars Clio, Carondelet, Colisée, St-Charles Ceinture.

Le rez-de-chaussée contient Grande Véranda, Vestibule, Salon, Bibliothèque, Salle à Manger, Cuisine, Office et Cabinets.

Le premier étage contient Grand Balcon, Vestibule, quatre Grandes Chambres à Coucher avec Alcove pour Effets dans chacune, Chambre à Couture, et Grande Chambre à Bain.

Maison Détachée avec Chambre de Domestique, etc., etc.

TERRAIN—42' 6" sur 120'.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Propriétés Foncières. Clefs et plans détaillés et spécifications peuvent être obtenus au Bureau de la Greater New Orleans Homestead Association,

No 512 CANAL-LOUISIANA BANK BUILDING.

Greater New Orleans Homestead Association vs B. H. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,388—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 15, borné par les rues Pine, Poplar, Broadway et Plum, et désigné comme lot No 22, ledit lot formant l'encoignure des rues Pine et Plum, et mesure quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Pine sur une profondeur et façade à la rue Plum de cent vingt pieds et en égale profondeur sur la ligne opposée le divisant du lot No 21 sur une largeur de quarante-deux pieds six pouces sur la ligne arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0p0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry Mooney, avocat pour la demanderesse

17mai—17 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SHERIF, VENDREDI, LE 5 JUILLET 1912, de deux lots de terre de valeur, etc.,

Sur l'avenue de la Louisiane, entre les rues Liberté et S. Franklin (dans l'ilet rue Toledano.

City National Bank of Selma vs Charles H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,235—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par l'avenue de la Louisiane (maintenant S. Franklin, lesquels dits lots sont désignés par les numéros Trois et Quatre sur un croquis d'Edgar Pilié, voyer, daté du 11 juillet 1888, suivant lequel croquis lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'ave de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

T. M. et J. D. Miller, avocats pour la demanderesse.

31 mai—31—juin 7 14 21 28 juil 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 1730 rue Clio, entre les rues Carondelet et Baronne,

(dans l'ilet rue Erato.)

Alexander R. Costa vs Mme Rosalie Adam, veuve de George W. Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 99,172—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain irrégulier avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Carondelet, Baronne et Erato, mesurant vingt neuf pieds et sept pouces et sept lignes de face à la rue Clio sur une profondeur, sur le côté le plus proche de la rue Baronne de deux cent onze pieds neuf pouces et deux lignes parallèles à ladite rue Baronne, et sur l'autre côté ledit lot mesure en profondeur cent vingt-quatre pieds parallèles à ladite ligne de profondeur opposée, de là s'ouvrant à angle droit, trente quatre pieds trois pouces et trois lignes parallèles à la ligne de façade, et de là à une autre profondeur de quatre vingt cent pieds neuf pouces et deux lignes, parallèle à la rue Carondelet à la ligne arrière, laquelle mesure soixante trois pieds onze pouces et trois lignes suivant croquis annexé à un acte passé devant Octave De Armas, ancien notaire, en cette ville, le 19 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Delvaille, H. Thézard, avocats pour la demanderesse.

8 juin—8 14 21 28—juil 5 11

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express